



Privas, le 19 décembre 2022, 22h

Après avoir recueilli l'avis positif du Comité Social Economique (CSE) de Precia SA, le Conseil de Surveillance de Precia qui s'est tenu le 19 décembre, a décidé de prendre acte de la situation financière structurellement déficitaire de ses deux filiales australiennes (PM Australia et PM South Australia), de l'absence de perspectives crédibles de retour à l'équilibre dans un horizon de temps raisonnable et d'engager une procédure de liquidation amiable de ces deux entités en conformité avec la réglementation en vigueur en Australie. A fin juin 2022, le chiffre d'affaires cumulé de ces deux filiales était de 1.342 KAUD et le Résultat Opérationnel (EBIT), en perte de 1.109 KAUD.